



Regards

sur

Ussel



Agenda de l'été

Pages 6 et 7

Réorganisation des services

Pages 8 et 9

Jumelage Ussel-Auray

Page 10

NUIT DES MUSEES



Cette année encore, le Musée a ouvert ses portes pour la Nuit des Musées, le 16 mai dernier. Le thème était, comme celui des Printemps de Haute-Corrèze, axé sur l'Eau. Une exposition Eau et Patrimoine était accueillie à la Chapelle des Pénitents. Le Musée recevait une exposition "Maquisarbres" réalisée par les élèves de l'Ecole Forestière de Meymac. Un conteur animait ensuite une visite du Musée.



USSEL EN IMAGES	P2
ECHOS - ETAT CIVIL	P4 - P5
AGENDA DE L'ETE	P6 - P7
AUDIT ORGANISATIONNEL	P8 - P9
JUMELAGE	P10
SOCIAL	P11
PAROLE À L'OPPOSITION	P12
SPORTS	P13
URBANISME - TRAVAUX	P14
ENVIRONNEMENT	P15

PORTES OUVERTES AUX SERRES MUNICIPALES

Le 8 mai dernier, les serres municipales ouvraient leurs portes et présentaient aux visiteurs les productions du Pôle Vert de la Ville d'Ussel. Toutes ces magnifiques plantes et fleurs agrémentent et agrémenteront les parterres de la ville tout au long de l'été.



"Regards sur Ussel" est disponible en téléchargement sur le site de la ville : www.ussel19.fr

Si vous désirez le recevoir par courrier électronique, vous pouvez en faire la demande à l'adresse mail : communication2@ussel19.fr

JOURNEE ULM POUR HANDI



Une bien belle initiative que cette journée du 18 avril organisée par Handisport à Thalamy pour les personnes à mobilité réduite. Elles ont pu découvrir les joies et les sensations fortes du vol en ULM. Dans les airs, plus aucune différence, chacun se sent léger (et un peu angoissé ?).

REGARDS sur Ussel
Journal municipal de la ville d'Ussel
 26, avenue Marmontel - BP 63
 19208 Ussel Cedex
 Directeur de la publication : Martine LECLERC
 Tirage : 5 500 exemplaires
 Parution : Bimestriel
 Création maquette : Stéphanie Gautier
 Conception et réalisation : Stéphanie Gautier
 Rédaction : S. Gautier, A. Durand, B. Giat, K. Rousseaux, N. Chatonnier, C. Fragne, T. Exertier, B. Diot, T. Gibouret
 Photo de couverture : Bertrand Diot, pôle vert
 Impression : Imprimerie Centrale Usselloise - 22, avenue Carnot - 19200 Ussel
 ISSN : 1622-9851 - Dépôt Légal à parution
 Imprimé sur papier 100 % recyclé



Depuis la sortie de l'hiver, votre patience a été mise à "rude épreuve". En effet, beaucoup de travaux sont en cours dans différents quartiers de la ville : place Voltaire, boulevard du Général Leclerc, travaux d'assainissement autour du boulevard du Docteur Goudounèche... Autant de chantiers nécessaires pour notre commune mais qui ont nécessité de votre part de la patience, de changer d'itinéraire pour ceux qui prennent un véhicule. Je salue la compréhension dont vous avez fait preuve.

Ils vont se terminer dans les toutes prochaines semaines. Nous aurons alors deux entrées de ville rénovées.

Boulevard du Général Leclerc, ce sera désormais une entrée de ville moderne, plus sécuritaire qui s'ouvrira aux yeux de tous ceux qui empruntent cet itinéraire.

Place Voltaire, nous aurons une entrée de ville accueillante mettant en valeur le Collège Voltaire. Le stationnement non payant de 73 véhicules (dont 5 places "handicapés" et 2 emplacements bus) et un square agréable où des bancs attendent le visiteur permettent à chacun de trouver une bonne raison de s'y rendre. L'Aigle Romaine sera visible par tous. Le Monument aux Morts sera refait à l'identique.

L'Office de Tourisme désormais accessible pour l'ensemble de ceux qui souhaitent s'y rendre sera équipé d'une rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite. Cette place sera résolument ouverte vers notre ville.

Le chantier concernant les travaux d'assainissement est moins spectaculaire dans les changements opérés mais il est tout autant nécessaire.

Tous ces travaux représentent un investissement d'environ 2 315 000 euros.

Avec le mois de juillet qui arrive, ce sont les vacances qui commencent. Chacun va prendre un repos bien mérité après une année de travail.

Ussel va connaître un changement grâce aux fêtes des différents quartiers, le Musée a ouvert ses portes depuis le 15 mai offrant gratuitement au public la richesse de ses collections, la salle d'exposition "la Grange", Place de la République, accueille de très belles expositions où chacun peut y puiser le plaisir des yeux. Les concerts et les manifestations sportives ponctueront également nos journées et nos soirées.

Cette année, Ussel recevra le Tour International Cycliste Féminin en Limousin-Poitou-Charentes le dimanche 26 juillet et le Tour du Limousin le mardi 18 août. Souhaitons à toutes celles et tous ceux qui vont œuvrer au bon déroulement de ces animations beaucoup de courage et du soleil.

Je terminerai en vous rappelant que dès le mardi 7 juillet les Marchés de Producteurs de Pays seront de nouveau au rendez-vous Place Célestin Lafon tous les mardis jusqu'à la fin du mois d'août. Cette année encore, ils seront festifs grâce à l'implication de chacun - membres d'associations sportives et culturelles qui ont bien voulu donner de leur temps pour animer et nous faire vivre des instants conviviaux. Leur aide nous est très précieuse.

Bonnes vacances à toutes et à tous.

Martine LECLERC, Maire d'Ussel

PREVENTION

PLAN CANICULE

Personnes fragiles, faites-vous recenser

A l'approche de l'été, la commune se doit de mettre en place un dispositif de prévention canicule en direction des personnes âgées et handicapées. L'objectif est de pouvoir faire intervenir rapidement les services d'aide si besoin. La loi du 30 juin 2004 organise la prévention du risque « canicule » en confiant au maire le soin d'instituer un registre nominatif des personnes âgées et handicapées de la commune, vivant à domicile et qui en font la demande. Ce registre, établi à partir des renseignements fournis par la personne ou sa famille, est confidentiel. Il ne peut être communiqué qu'au préfet, sur sa demande.

Si vous êtes âgé, handicapé et donc fragile, vous pouvez vous inscrire dès aujourd'hui sur le registre de la mairie en demandant un formulaire au Centre Communal d'Action Sociale – Mairie – 26 avenue Marmontel – 19200 USSSEL – Téléphone : 05.55.46.54.11

En cas de fortes chaleurs et donc de déclenchement du plan canicule, ce service prendra soin de vous contacter régulièrement pour voir si vous avez besoin d'aide et vous donner les recommandations nécessaires.

TRANSPORTS

Distributeurs de billets de train - SNCF

BON À SAVOIR : un distributeur automatique de billets TER et grandes lignes est disponible à la Gare d'Ussel. Il donne accès à des billets de train sans réservation. Afin d'être disponible 24 H / 24, en dehors des heures d'ouverture de la Gare, la direction de la SNCF a décidé de l'installer sur le quai. Attention : ce distributeur ne donne pas accès aux TEOZ et aux TGV.

PRATIQUE

Les passeports biométriques à la Mairie



Depuis le 11 juin, le passeport biométrique est arrivé à la Mairie d'Ussel. La différence essentielle avec l'ancien est qu'il contient une photo et les empreintes numérisées de son possesseur. Les agents de la Mairie d'Ussel, seule sur la circonscription à délivrer le passeport biométrique, prendront les empreintes des demandeurs mais ne prendront pas les photos, comme dans les villes de Tulle, Brive et Egletons. Le passeport coûtera 88 euro (pour un adulte) soit un euro de moins que pour un passeport avec photo prise en Mairie. Afin de sauvegarder l'activité économique des photographes, la municipalité a décidé de ne pas demander la station biométrique avec appareil photo.

Renseignements au 05 55 46 54 09

Etat civil

Depuis le 2 avril 2009

Décès

Roger AUDY, 75 ans (décédé à Clermont-Ferrand le 12 mars)

Marthe RONGIER, veuve PELEGRY, 86 ans
Honoré CONTENSUZAT, 92 ans
Elisio COPETTI, 82 ans
Anne MONTEIL, veuve MAGNE,
Marie CÉRON, veuve VERGNE, 87 ans
Gilberte BOULADE, 81 ans
Renée VERGNE, 87 ans
André RATURAT, 85 ans
Jean-Louis CHANTELAUZE, 96 ans
Pierre BARDOT, 83 ans
Paul MAGNE, 86 ans

LA TOURETTE

Marthe SALAGNAC, veuve TRARIEUX, 85ans

Nous adressons nos plus sincères condoléances aux familles.

Naissances

Lynda, de Amor CHATTI et Saïda BELKHERIA
Leane, Sandra VIOSSANGE
Manel, de Ilyes BEN REJEB et Nassima CHERIF
Cylia, de Manon ERARD
Emma, de Sébastien BECHAREL et Priscillia GONCALVES
Shana, de Cyrille GOUJAT et Anne CONTENSUZAT
Lana, de Sandy FIQUET et Christine DIAS

Toutes nos félicitations aux heureux parents et tous nos vœux de bonheur aux nouveaux-nés.

Mariages

Didier MOCQUET et Marianne TINDILLIÈRE
Gérard HARNAIS et Mireille MAGNE

Toutes nos félicitations aux jeunes mariés.

Concours des Maisons, vitrines et balcons fleuris 2009

La municipalité organise comme chaque année un concours communal qui se répartit en 3 catégories :

- maisons fleuries,
- balcons fleuris,
- vitrines fleuries.

Les personnes qui désirent concourir peuvent se faire inscrire :

- en se présentant au secrétariat de la Mairie,
- en téléphonant au 05 55 46 54 00,
- par courrier électronique : mairie@ussel19.fr.

jusqu'au 15 juillet au plus tard.

SOCIAL

Allocation pour la garde d'enfant de moins de 3 ans

A partir du mois de septembre prochain, une allocation pouvant aller jusqu'à 1 000 € commencera à être versée aux familles corréziennes pour compenser les frais de garde de leurs enfants de moins de trois ans.

Les familles peuvent faire leur demande au Conseil général depuis le mois de juin en remplissant un formulaire et en fournissant les justificatifs de dépenses.

Le dispositif voté par les élus s'applique pour tous les modes d'accueil payants, individuels ou collectifs : assistantes maternelles, crèches, multi-accueils, gardes à domicile...

Le montant maximum (1 000 €) sera versé à la famille si la dépense restant à sa charge, déduction faite des aides de la Caisse d'allocations familiales ou de la MSA, est égale ou supérieure à 1 000 € sur trois ans.

Ce sera le cas le plus fréquent. Si la dépense restant à sa charge est par exemple de 700 €, l'allocation sera de 700 €. L'aide sera versée en une seule fois, pour chaque enfant, à la date anniversaire de ses 3 ans.



Le formulaire de demande en vue d'obtenir cette allocation est disponible pour Ussel au Centre Médico Social Départemental (CMSD 35-37 avenue du Général Leclerc), au Centre Communal d'Action Social (CCAS Mairie - 26 avenue Marmontel).

CAMPING

Le camping de Ponty à l'heure de l'éco-tourisme**Location de vélos électriques**

Dans le cadre de son Agenda 21, plan d'action pour un développement durable, la Commune d'Ussel a le plaisir de mettre à la disposition de chacun des vélos électriques à l'accueil du camping municipal de Ponty.



Pour la modique somme de 5 € la demi-journée et de 7 € la journée, les touristes et usagers du Centre Touristique de Ponty, pourront apprécier la joie des balades à vélo... sans trop se fatiguer ! Une caution de 200 € ainsi qu'une pièce d'identité seront demandées.

Bien entendu, pour que la sécurité soit respectée, le port du casque est obligatoire.

Un hébergement original

Dès mi-juillet 2009, la commune d'Ussel proposera aux touristes un hébergement original en tipis : 2 tipis sioux de 4 mètres de diamètre. Chaque tipi sera équipé de 3 lits de camps avec couvertures et oreillers (Sanitaires collectifs, préparation des repas possible dans une salle équipée : kitchenette, tables, chaises).

Cet hébergement sera proposé au prix de 35 € par nuit et par tipi, pour 3 personnes maximum.



Le Camping est ouvert depuis le 15 mai. Il fermera le 30 septembre.

Juillet

Samedi 11 / Dimanche 12

24 heures de Pétanque de Ponty

Centre touristique de Ponty
Organisées par l'Amicale Pétanque Ponty
Tél. 06 81 89 89 89

Du Vendredi 10 au Dimanche 19

Fête de la Ville

Animations foraines - Manèges

Organisée par le Comité d'Animation Ussel
Tél. 05 55 96 19 63

Attention : cette année, les fêtes de la Ville n'auront pas lieu Place Voltaire.

Leur emplacement vous sera rapidement communiqué par voie de presse.

Dimanche 12

Festival de folklore portugais

Défilé, musique, danses...
Champ de Foire
Organisé par Traditions du Portugal

Lundi 13

Bœuf à la Broche / Concert Country "Bus Stop"

Champ de Foire - à partir de 19 h 30
Organisé par le Comité d'Animation Ussel
Tél. 05 55 96 19 63

Mardi 14

Feu d'artifice - 22 h 30

Avenue de la Résistance (derrière le collège)
Organisé par le Comité d'Animation Ussel
Tél. 05 55 96 19 63

Mardi 14

Concert du 7^e Art Orchestra Festival Millesources et Dordogne

Concert Symphonique de Cuivre
Unique représentation de ce concert durant ce festival itinérant
Eglise Saint-Martin - 21 h
Service culturel de la Mairie d'Ussel
Contact : 05 55 72 41 36

Vendredi 17 / Samedi 18

Festival "Zik Dou Païs"

Vendredi - 21 h (entrée : 5 euros) : le Murmure de la Rhue, Lentement Mademoiselle, les Callunards de la Paix
Samedi - 20 h (spectacle gratuit) : la Compagnie du Petit Vélo - Boulodrome
Samedi - 21 h (entrée : 5 euros) : les Kanolles, Macadam Bazar, la Fanfare du Petit Vélo, les Têtes d'Ouf
Centre Touristique de Ponty
Organisé par l'Association CO FARO
Tél. 06 76 31 53 44

Mercredi 22

Balade en Corrèze : Ussel

Rassemblement à Ponty à 19 h : pot + pique-nique tiré du sac
Départ de la randonnée de 6 km (Parking ED)
Au cours de la balade : visite commentée du Moulin de Lastouillas, du Musée du Pays d'Ussel et, en nocturne, du Centre Ancien
2 euros par adultes
Conseil Général de la Corrèze et Office de Tourisme d'Ussel
Réservation : 05 55 72 11 50

Vendredi 24 / Samedi 25 / Dimanche 26

Fête du Lac de Ponty - Fête Foraine

Vendredi 21 h : Concert « Les Kanolles » et « les Bûcherons »
Samedi 21 h : Concert
Samedi 23 h : Feu d'artifice
Mais aussi : concours de pétanque, salon du loisir mécanique (moto / Quad / Bâteaux), cuisse de bœuf à la broche, grillades, tiercé d'ânes...
Organisée par le Comité des Fêtes de Ponty
Tél. 05 55 96 16 34

Août

Du vendredi 31 juillet au mardi 4 août

115^e Fête de la Gare - Fête foraine - grand parc d'attractions

Square Henri Dunan - Place Celestin Lafon
Vendredi 31 - 21 h : spectacle de variété
Samedi 1^{er} - 21 h : spectacle de musiques africaines
Dimanche 2 - 16 h : lacher de ballons, 18 h : défilé parade
Lundi 3 : brocante - vide grenier, en soirée : Festival des exploits - spectacle de funambules (esplanade de Grammont)
Mardi 4 - 21 h : spectacle de rue, 23 h : grand feu d'artifice
Organisée par le Comité des Fêtes de la Gare
Tél. 05 55 72 50 97 ou 06 86 71 05 99

Jeudi 6

Grande Braderie

Organisée par le Comité d'Animation
Avec la participation des commerçants d'Ussel

Samedi 8

Brocante - Vide Grenier

Place Voltaire à partir de 7 h
Organisée par l'Office de Tourisme
Tél. 05 55 72 11 50

Lundi 10 août

"Russ" de Vladimir - Chants, danses - fédération de Russie



Salle Polyvalente - 20 h 30
Organisé par les Compagnons de la Joie au Village et France CEI / Etats Baltes
Tél. 06 07 56 72 05 ou 05 55 72 11 33
Réservations à l'Office de Tourisme le vendredi 7 toute la journée, le samedi 8 le matin.

Jeudi 13 / Vendredi 14 / Samedi 15

Sable à Gogo 3^e édition

Le 13 à partir de 18 h, le 14 : réservé aux centres de loisirs, le 15 : ouvert à tous de 9 h à 2 h du matin.
Sports de plage, concerts, repas...
Champ de Foire
Organisé par Havana Sol
Tél. 06 71 18 99 20

Vendredi 21 / Samedi 22

1^{er} Festival des Jeux

La désormais traditionnelle Journée des Jeux prend de l'ampleur et devient un festival sur 2 jours.
Vendredi : de 14 h à 23 h
Samedi : de 10 h à minuit
Cette année le prix Chamboultou récompensera le meilleur jeu sorti dans le commerce entre août 2008 et août 2009.
Jeux anciens, jeux de rôles, énigmes, jeux de cartes, jeux de société, concours, fils rouges...
Place Voltaire de 13 heures à minuit
Animations et concerts gratuits
Barbecue et Buvette le Soir
Organisée par l'Association Chamboultou

Dimanche 30

4^e Raid des familles

Lac de Ponty
Inscriptions à partir de 9 h
Organisé par Havana Sol
Tél. 06 71 18 99 20

Au fil de l'été

Ussel accueille tout l'été des expositions en divers lieux. L'entrée y est gratuite.

Du 27 juin au 28 juillet

« Fleurs d'Aujourd'hui »



Exposition réalisée dans le cadre de "Arts et Sciences en Limousin - Année Darwin-Lamarck" - Peintures, sculptures...

Salle d'exposition la Grange – Place de la République

Ouverture du mardi au vendredi et le dimanche de 15 à 18 heures, le samedi de 10 heures à midi et de 15 à 18 heures.

Fermée le lundi et le 14 juillet.

Organisé par le service culturel de la Mairie d'Ussel et le Musée du Pays d'Ussel

Du 13 juillet au 27 septembre

« Des Templiers aux chevaliers de Malte - Les églises des ordres militaires au pays d'Ussel »

Cette exposition fait suite aux études menées par Jean-Loup LEMAITRE, conservateur du Musée du Pays d'Ussel, professeur à la Sorbonne.

Un catalogue illustré est en vente au prix de 15€ pendant la durée de l'exposition. (20€ à partir du 1^{er} octobre 2009).

Chapelle des Pénitents – Rue Pasteur

Ouverture : tous les jours de 14 à 19 heures

Musée du Pays d'Ussel - Mairie d'Ussel

Du 1^{er} au 29 août

« Maisons de paysans - Mémoire de Corrèze »

Jean-Pierre LACOMBE

Exposition de photographies tirées du livre du même nom

Salle d'exposition la Grange – Place de la République

Ouverture du mardi au vendredi et le dimanche de 15 à 18 heures, le samedi de 10 heures à midi et de 15 à 18 heures.

Fermée le lundi et le 15 août.

Organisé par le service culturel de la Mairie d'Ussel : 05 55 72 41 36



Tous les mardis soirs

A partir de 17 heures – Place Célestin Lafon

Marchés de producteurs de Pays,
Marchés festifs

Nombreuses animations - Repas conviviaux

« Les saveurs de la vie »

Exclusivement composés de Producteurs, ces Marchés sont la vitrine des micro-régions et des Pays de la Corrèze.

Traditionnellement chaleureux, variés, colorés et conviviaux, les Marchés de Producteurs rassemblent les meilleurs produits locaux en direct de la ferme ou de l'atelier de l'artisan.

Une ouverture du monde rural vers chaque visiteur et client.



Proposé par la Chambre d'Agriculture et la Mairie d'Ussel

Animé par l'Association « Marchés Festifs en Ussel ».

Un audit pour réorganiser les services de la Mairie

La municipalité a souhaité dès son arrivée en mars 2008, se pencher sur l'organisation des services municipaux et a effectué un audit en août 2008. Sa mise en place a été effective dès le 1^{er} janvier pour la plupart des services.

Les grands points de la réorganisation

Création d'un véritable service scolaire

Les différentes missions du service scolaire étaient jusqu'ici « éclatées » en différents endroits de la Ville. Cette situation s'avérait peu pratique et peu compréhensible pour les administrés ussellois. Un véritable service a donc été créé au sein de la Mairie et « domicilié » à l'Hôtel de Ville - 26 avenue Marmontel. Par redéploiement de personnel, la direction du service a été confiée à Frédérique Faugeron, assistée de Johanna Mallet-Gathier. Des agents déjà en poste ont pris en charge la gestion des inscriptions et la régie garderie et restaurants scolaires.

Désormais, tout ce qui concerne les affaires scolaires se fait sur un même lieu : inscriptions, ventes de tickets de restauration scolaire et de garderie, gestion du personnel des écoles, de la cuisine centrale, des activités périscolaires, transports scolaires... Pour tout renseignement, vous pouvez joindre le service au 05.55.46.54.17.

Création d'un pôle vert

Plusieurs services s'occupaient de l'entretien des espaces verts et environnement au sein de la Mairie (environnement, sports, espaces verts). Afin de mutualiser les moyens, les hommes et d'assurer une meilleure cohérence, toutes les tâches ont été regroupées avec la création du « pôle vert ». Y a été ajoutée la propreté urbaine. Ce service est dirigé par Eric Caraminot (ancien chef de service « espaces verts ») assisté de Bertrand Diot (ancien responsable de l'entretien des espaces sportifs).

Cohésion des services sociaux

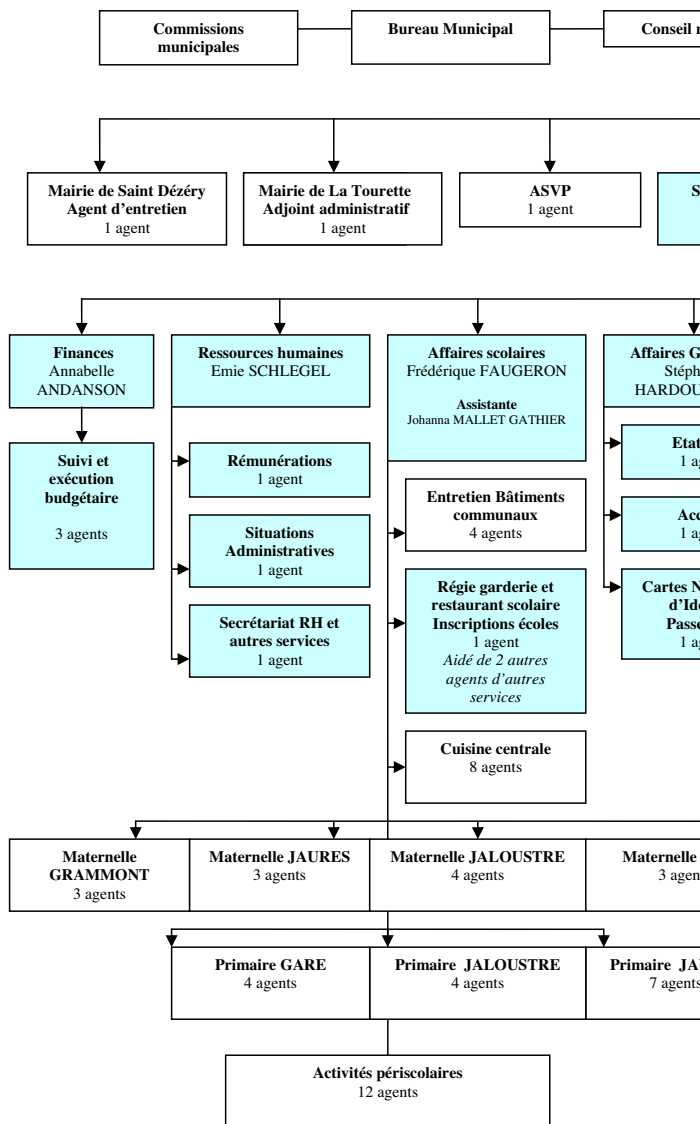
Afin de renforcer l'efficacité de ces services, dans un souci d'efficacité, de continuité du service et d'unité, la responsabilité du service « Action sociale – DSU » a été confiée à Thierry EXERTIER. Un vrai « pôle social » existe donc au sein de la collectivité. Il regroupe le Centre Communal d'Action Social et le Développement Social Urbain.

Création d'un service culturel

Outre le service « Patrimoine-Musée » via son attachée de conservation du Patrimoine, aucun interlocuteur n'existait dans le domaine de l'action culturelle au sein de la Mairie. Les actions culturelles étaient toutes gérées et organisées par des associations. Dans le but de mettre en place une véritable politique culturelle pour la Ville d'Ussel, inexistante jusqu'alors, une chargée de mission « attachée aux affaires culturelles » a été recrutée. Il s'agit d'Isabelle Gay qui a rejoint les services municipaux courant mai.

Création d'un service communication

La communication étant d'une importance capitale dans une ville comme Ussel, il a été décidé de recruter une assistante de communication, Chantal Blasutig. En effet, la communication était gérée jusqu'ici au sein du cabinet du maire et par manque de temps, était fortement insuffisante au regard des besoins des services de la commune et des désirs des élus.

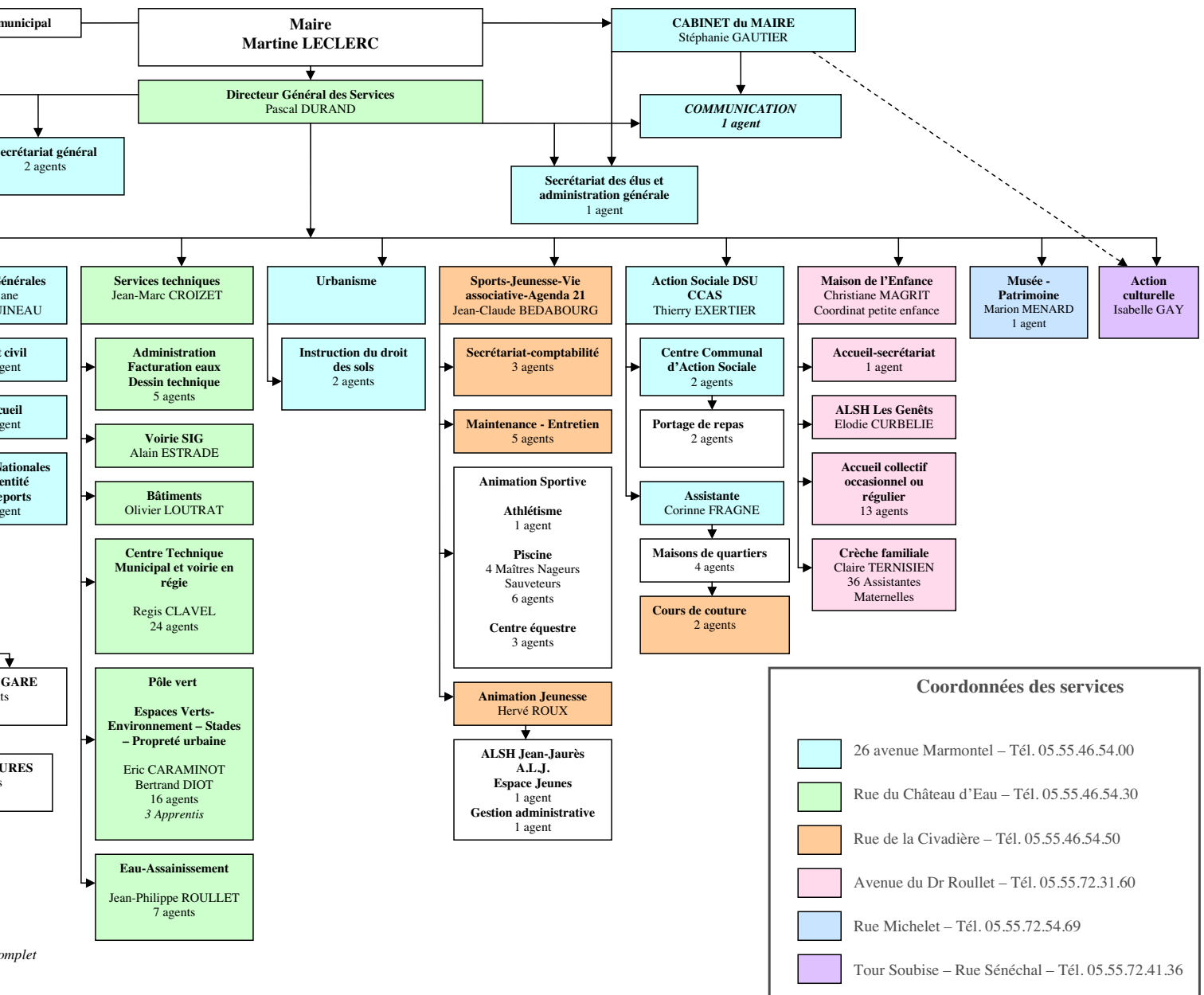


Certains agents interviennent dans différents services et tous les agents ne sont pas à temps complet.

Renforcement du secrétariat de direction

Les effectifs du secrétariat de direction étaient bien inférieurs au nombre de tâches qui lui étaient confiées. Il a donc été décidé de le renforcer en recrutant une assistante de direction, M. Aidans. Le secrétariat des élus, confié jusqu'ici au service, s'est vu augmenté de deux agents face aux demandes des Ussellois suite à la mise en place des réunions de quartier et des réunions de quartier. Dans le souci de pouvoir répondre à chaque demande de la manière la plus efficace possible, par redéploiement interne, Thierry Leblanc s'est vu confier...

afin de rendre celle-ci plus cohérente. Un audit organisationnel a donc été commandé. Il a commencé à la fin du



Ne pouvant rentrer dans tous les détails sur ce numéro de votre bulletin municipal, nous vous proposons de retrouver, dans chaque numéro de Regards sur Ussel, la présentation d'un service de la Mairie.

Ussel-Auray : une rencontre annuelle sous le signe de l'amitié

Depuis 1994, la Ville d'Ussel est jumelée avec la Ville d'Auray en Morbihan. Les comités de jumelage des deux communes œuvrent pour développer des échanges culturels, artistiques, touristiques... Chaque année, une rencontre a lieu. Cette année, Ussel recevait Auray du 1^{er} au 3 mai. Un programme culturel riche attendait les Alréens.

Le 1^{er} mai, Comité de jumelage et élus alréens sont arrivés en Corrèze et ont été accueillis dans les familles usselloises.

L'après-midi s'est déroulée à l'imprimerie du Musée pour assister au tirage papier de lithographies réalisées à partir du tableau* qui a été offert le lendemain à la présidente du Comité de Jumelage Auray / Ussel, Martine GENTIL par le président du Comité ussellois, Jean-Marc BODIN.



Visite de l'atelier lithographie de l'imprimerie du Musée et démonstration par Patrick SAUVAT

* Ce tableau est une aquarelle d'Odette Bonhomme, réalisé dans le cadre d'un concours organisé spécialement pour l'occasion.

Auray en quelques mots

Située en Bretagne, septième ville du Morbihan, Auray recense 12 000 habitants au sein d'une agglomération qui en compte 23 000 environ.

La Ville d'Auray se situe à 20 km de Vannes à l'est, à 40 km de Lorient à l'ouest, à 50 km de Pontivy au nord, à 130 km de Rennes et de Nantes.

Auray, ville-centre du Pays d'Auray

La commune est la ville-centre d'un des plus petits Pays de Bretagne (630 km² - 80 000 habitants environ) mais aussi l'un des plus touristiques. Celui-ci regroupe 28 communes.

Dès le lendemain, les visites se sont enchaînées.

Elles ont débuté à Sainte-Féréole où le groupe a pu se recueillir sur la Stèle de la Résistance, groupe dont faisait partie l'Abbé Buge.

Elles se sont poursuivies aux Pans de Travassac : de magnifiques filons d'ardoise exploités depuis le XVII^e siècle, à ciel ouvert. Un intéressant sentier de découverte et un petit musée y ont été aménagés. En chemin, les Alréens et leurs homologues ussellois ont pu assister à une démonstration de taille d'ardoise faite par un ouvrier. Chacun a ainsi pu admirer une des seules mines d'Europe où l'ardoise est encore exploitée et taillée manuellement, avec des techniques particulières. Les ardoises encore produites aujourd'hui sont donc chères et servent surtout à la restauration des monuments historiques (notamment le Mont-Saint-Michel) mais on peut en admirer sur de nombreux toits ussellois comme dans le centre ancien.



Visite des Ardoisières de Travassac

En soirée, la réception officielle a eu lieu à la salle polyvalente. Après les discours des maires et présidents des comités des deux communes, ont été partagés le verre de l'amitié et un repas convivial.

L'année prochaine, le comité ussellois se rendra à son tour à Auray.



Réception à la salle polyvalente en présence de Martine LECLERC, Maire d'Ussel, de Michel LE SOUARNEC, Maire d'Auray et des présidents des comités de Jumelage, Jean-Marc BODIN pour Ussel, Martine GENTIL pour Auray



Rattachée à l'arrondissement de Lorient, Auray est le chef-lieu d'un canton qui compte huit autres communes. Elle est aussi membre de la communauté de communes du Pays d'Auray qui réunit aujourd'hui 10 communes regroupant plus de 40 000 habitants.

Auray est dotée d'un patrimoine naturel considérable qu'elle s'emploie à préserver. La Ville est nichée en fond de la rivière d'Auray laquelle se jette dans le Golf du Morbihan. A ce titre, Auray adhère au syndicat intercommunal du golfe du Morbihan qui travaille aujourd'hui au projet de parc naturel régional du golfe du Morbihan. Le

territoire communal est parcouru par la rivière du Loch et le ruisseau du Reclus. L'un comme l'autre sont bordés par plus de 30 ha d'espaces naturels, propriété du Département du Morbihan : l'espace naturel de la petite forêt et l'espace naturel du vallon du reclus.

Maison de Quartier La Garenne : « Les enfants à la rencontre de nos amis à quatre pattes ! »

L'Equipe d'animation a constaté que la majorité des enfants éprouvent une peur irraisonnée des chiens. Ceci pénalise les sorties extérieures et l'adaptation des enfants à leur environnement. Ces craintes sont issues de conditionnements éducatifs et culturels.

Afin de faire comprendre aux enfants la psychologie canine et les aspects très positifs des relations qui peuvent être nouées avec les animaux, il a été décidé de conduire un projet de sensibilisation auprès des enfants concernant l'approche du chien.



Ainsi, le 25 février 2009, le groupe d'enfants du local municipal de la Garenne, est allé à la rencontre de M. Grégory Rebière, responsable de City Dog (pension canine, dressage, gardiennage..). Celui-ci leur a fait découvrir la pension, leur a permis de s'approcher des chiens, de les caresser, et, s'ils le désiraient, de les tenir en laisse.

Le dressage ainsi que la démonstration du mordant sportif, réalisé par l'Educateur canin ont permis une réelle prise de conscience de l'aspect ludique pour l'animal de ce type d'exercice et de la nécessaire vigilance de l'homme.



Les enfants ont désormais compris qu'un chien éduqué peut être le meilleur ami de l'Homme.

« Cani Rando : qui promène qui ? »

Afin de poursuivre ce travail de sensibilisation, le mercredi 13 Mai 2009, William Rabasse de l'association « Au Pas de Loup » à Bugeat a proposé une cani-rando. Les enfants ont découvert le « chien » dans le cadre de son travail, pour le plaisir de tous.

Cette randonnée pédestre, au cours de laquelle le chien est relié à l'enfant par un harnais et une longe, permet à la fois une relation confiante avec l'animal, la découverte de la nature, tout cela dans une atmosphère ludique.



Dans un troisième temps, le 24 juin 2009 les enfants de la Garenne iront découvrir le « chien au travail » à Peyrelevade par le biais de l'Association Corrèzienne d'Utilisateurs de Chiens de Troupeau dont la responsable est Madame Nicole Veyret.

Cela va permettre de montrer aux enfants que le chien peut dépasser utilement le simple statut d'animal de compagnie et que le chien de berger (border collie) est mis en valeur dans des tâches très spécifiques, telles que la gestion de troupeaux ovins et bovins.

Ateliers socio-esthétiques dans les quartiers

Les habitantes des quartiers de la Garenne et de la Jaloustre ont pu bénéficier d'un atelier socio-esthétique animé par une professionnelle, Sandrine CHAVEROCHE.

Ce projet exceptionnel émane d'une demande formulée par les femmes fréquentant les ateliers hebdomadaires proposés au sein des deux sites. Les objectifs de cet atelier étaient de créer un lieu de convivialité, de favoriser les échanges entre les habitantes, avoir une meilleure image de soi et prendre conscience du regard des autres.



Les femmes des quartiers, toutes générations et ethnies confondues, se sont retrouvées avec plaisir et enthousiasme pour partager un moment agréable.

A travers ces séances déterminées sur différents thèmes : maquillage, soins du visage, épilation et manucure, l'esthéticienne est venue promulguer divers conseils et répondre aux questions des participantes. Afin d'impliquer l'ensemble du groupe, une mise en pratique des conseils avec des explications précises a été réalisée.

Cet atelier a aidé chacune à apprendre des gestes simples pour se mettre en valeur et se présenter afin d'offrir aux autres une image positive de soi.



De l'opposition à l'alternative

Les élections municipales ont eu lieu il y a quinze mois. La nouvelle municipalité s'est installée et a commencé à travailler. Les réalisations les plus visibles ne sont en fait que la continuité des décisions prises par l'ancien conseil municipal (Place Voltaire – Rénovation de la Piscine – Route de la Courtineetc). Bientôt arrivera le temps de la réalisation des initiatives propres à la nouvelle équipe.

Parallèlement, les **élus de l'opposition** se sont installés aussi dans leur rôle. Avec, à ce jour, le vote de 84 % des délibérations proposées par Madame le Maire, il n'y a pas eu de prises de position systématiquement contre tout. Ce qui n'a pas empêché des sujets de désaccord très fermes comme l'augmentation des impôts, la hausse des indemnités des élus, l'acquisition d'un camion goudronneur (P.A.T.A.) d'un coût exorbitant et engendrant des frais de fonctionnement considérables ...etc pour ne citer que quelques exemples.

Les sept élus de l'opposition ont très vite ressenti **le besoin de dialoguer avec la population** afin de relayer des préoccupations concrètes et d'informer sur la gestion actuelle de la « gauche unie ». D'où la création de l'Association « Ussel Evolution ». L'état d'esprit de cette Association est très simple : informer, consulter, échanger sans « se prendre la tête ».

Pour cela, il y a un **apport d'informations** sur le site internet, la possibilité de récolter des avis, des observations, des propositions par email, courriers.

Bientôt les **échanges vont se diversifier** avec la première Assemblée Générale le 18 juin prochain, puis la constitution de groupes de réflexion sur des sujets intéressant directement les Ussellois. Il s'agira de « **groupes de projets** » et non pas de groupes thématiques abstraits ou généraux.

Par exemple l'étude de la faisabilité d'un pôle de formation santé/social à Ussel pour les jeunes ; l'étude d'un schéma de services pour personnes âgées (habitats adaptés – institutions – services à domicile ...). Il y aura d'autres sujets à l'initiative de tous ceux qui voudront bien contribuer au dynamisme de l'Association.

Sont également prévues : **des conférences** sur des expériences vécues dans d'autres villes comparables à Ussel ; **la mise en place de permanences** des élus de l'opposition auprès desquels les Usselloises et Ussellois pourront directement s'adresser.

De tout cela émanera **un projet pour la Ville** d'Ussel, première plateforme pour préparer une alternative crédible à l'actuelle municipalité pour demain.

Les élections du 7 juin dernier ont prouvé que les citoyens en temps de crise ne se tournaient pas vers les utopies, les doubles discours à la fois casseurs et démagogues mais vers la crédibilité et le sérieux d'un travail méthodique et engagé ; pas toujours facile (les réformes, c'est difficile !) mais raisonnable.

C'est pour gagner lentement mais sûrement la confiance, **votre confiance** que l'opposition travaillera avec Ussel Evolution.

Au jour où ces lignes sont écrites, il y a 150 adhérents : ce n'est qu'un début : **Ussel mérite une alternative.**

Un été cycliste à Ussel : 2 grandes compétitions en préparation



Le 26 juillet, Ussel accueillera l'étape finale du 15^e Tour International Féminin en Limousin - Poitou-Charentes.

Cette compétition cycliste réunit chaque année des sportives de haut-niveau, d'une vingtaine de nationalités différentes et sert de préparation aux concurrentes pour les grands évènements comme le Championnat du Monde. Cette épreuve est reconnue par les équipes professionnelles dames et par les journalistes sportifs comme étant la référence des épreuves féminines par étapes en France avec le Tour de l'Aude. Un grand moment de sport attend tous les fans de cyclisme !

Cette année, le Tour comprendra une étape de plus que les années précédentes : 5 au total, ce qui promet une étape de toute beauté sur Ussel et le territoire de la Communauté de Communes Ussel-Meymac-Haute-Corrèze. A 13 heures, un départ fictif sera donné sur le Boulevard Victor Hugo. Le départ officiel se fera Rue du Pré du Theil après avoir traversé l'Avenue Marmontel, l'Avenue du Pré Pascal, l'Avenue du Grand Puy, la Rue du Mazet. Le Tour traversera alors les communes de Saint-

Etienne-aux-Clos, Saint-Exupéry-les Roches, Saint-Victour, Mestes, Valiergues pour retraverser Ussel, Avenue Gambetta (vers 15 heures). Il se continuera sur les communes de Saint-Pardoux-le-Vieux, Chaveroche, Alleyrat, Saint-Germain-Lavolps, Saint-Sulpice-les-Bois, Meymac, Ambrugeat, Davignac, Maussac-Gare, Meymac. L'arrivée sur Ussel, Avenue Thiers, aura lieu un peu avant 17 heures 30.

Le Tour, qui fête cette année son 15^e anniversaire est né en 1995 de la passion de Claude LECOURT, président de l'Association des Amis du Cyclisme Féminin, pour le cyclisme féminin. Nous souhaitons à tous les organisateurs un bon anniversaire.

Ussel, ville étape du 42^e Tour du Limousin le mardi 18 août

Pour la douzième fois en 42 éditions, les coureurs disputeront une arrivée dans la capitale de la Haute-Corrèze. La première des quatre étapes du tour du Limousin conduira le 18 août les coureurs de Limoges à Ussel.

Cette première étape sera la plus courte de l'épreuve 159,6 km mais elle s'annonce sélective avec la traversée des Monédières et de nombreuses côtes tout au long du parcours. Les routes limousines verront s'affronter un beau plateau de 16 équipes dont 10 auront participé au Tour de France (AG2R, Cofidis, La Française des jeux...). Le peloton sera précédé d'une très importante caravane publicitaire.

Les coureurs quitteront Limoges aux alentours de midi. Après avoir traversé Chamberet, Treignac, Meymac, ils atteindront Ussel vers 15 heures, pour les plus rapides, avant d'entreprendre une boucle qui les conduira à St Pardoux-le-Neuf, St-Pardoux-le-Vieux et Chaveroche et de revenir à Ussel pour franchir la ligne d'arrivée.



Le tracé de l'épreuve dans Ussel

Premier passage à partir de 15 h.

Les coureurs arriveront de Meymac par Ponty, ils emprunteront les voies suivantes : Avenue Turgot, Avenue Thiers, Boulevard Victor Hugo, Avenue Carnot, Boulevard Trech Laplène, Rue du Général de Gaulle, Rue de Charlusset, Avenue du Général Leclerc.

Arrivée de l'étape

Les coureurs emprunteront de nouveau la route de Ponty, l'Avenue Turgot et l'Avenue Thiers pour franchir la ligne d'arrivée en face de la Place Voltaire.

Un point sur l'urbanisme

Depuis l'arrivée de la nouvelle équipe à la tête de la commune d'Ussel (La Tourette et Saint-Dézéry sont aussi concernées), celle-ci s'efforce de faire avancer le dossier POS / PLU (Plan d'Occupation des Sols amené à devenir Plan Local d'Urbanisme).

En effet, ce dossier était bien assoupi depuis des mois et des mois. Il s'agit de redéfinir les différentes zones en tenant compte des réalités du temps qui a passé, des orientations souhaitées, des réalités des dessertes en chaussées, en eau, en assainissement.

Chaque lundi matin, Alain DURAND, Adjoint en charge des Travaux et de l'Urbanisme et Bernard GIAT, conseiller délégué, accompagnés des chefs de service de l'Urbanisme et Eau et Assainissement, se rendent sur le terrain pour faire les constatations et établir un diagnostic. A l'issue de ce travail d'enquête et avec l'aide d'un bureau d'études spécialisé en cours de sélection (le précédent bureau ayant cessé ses activités), une enquête publique aura lieu. Une délibération du Conseil Municipal sera prise. Après un délai d'un mois laissé au Contrôle de légalité, le PLU sera définitivement déclaré adopté et opposable.

De nombreux Ussellois s'interrogent sur les différents types de zones de ce futur PLU, en voici les définitions :

- les zones urbaines : zones U

(Dans le POS zones U),
Peuvent être classés en zone urbaine, les secteurs déjà urbanisés et les secteurs où les équipements publics existants ou en cours de réalisation ont une capacité suffisante pour desservir les

constructions à implanter (article R 123-5).

Une déclinaison est ensuite réalisée selon la destination des zones. Par exemple Ux pour les zones réservées aux activités ou Uc, Ue pour les secteurs destinés à l'habitat.

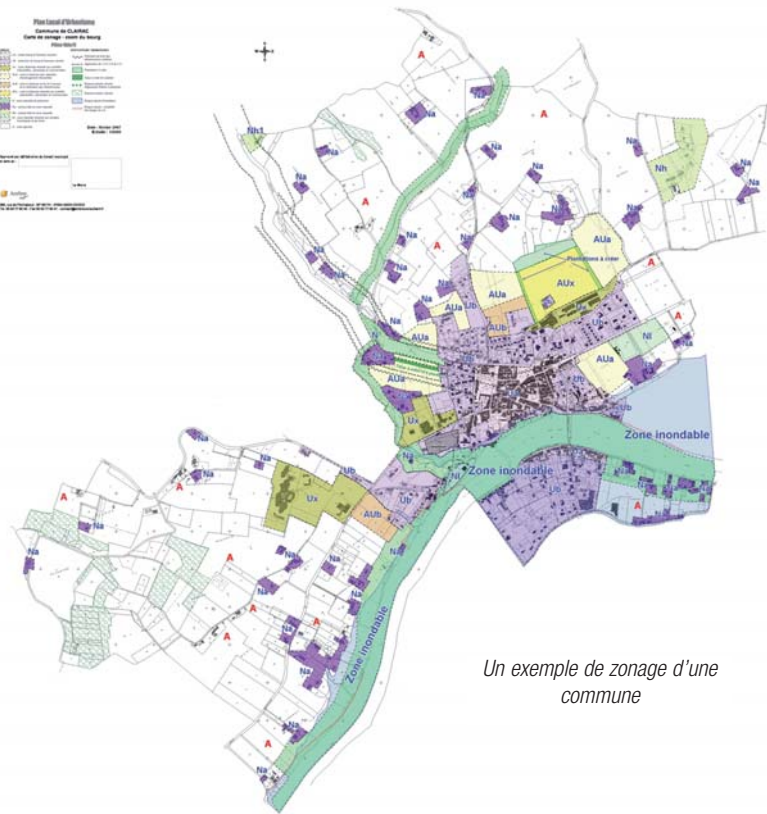
- les zones à urbaniser : zones AU
(Dans le POS zones NA),

Peuvent être classés en zone à urbaniser les secteurs à caractère naturel de la commune destinés à être ouverts à l'urbanisation (article R 123-6).

Une déclinaison peut être ensuite réalisée selon la planification de l'ouverture à l'urbanisation : 1 AU pour les zones à urbaniser à court terme, 2 AU pour les zones à urbaniser à long terme.

- les zones agricoles : zones A

(Dans le POS zones NC),
Peuvent être classés en zone agricole les secteurs de la commune équipés ou non, à protéger en raison du potentiel agronomique, biologique ou économique des terres agricoles. Les constructions et installations nécessaires aux



Un exemple de zonage d'une commune

services publics ou d'intérêt collectif et à l'exploitation agricole sont seules autorisées en zone A (article 123-7).

- les zones naturelles et forestières : zones N
(Dans le POS zones ND),

Peuvent être classés en zone naturelle et forestière les secteurs de la commune, équipés ou non, à protéger en raison soit de la qualité des sites, des milieux naturels, des paysages et de leur intérêt, notamment du point de vue esthétique, historique ou écologique, soit de l'existence d'une exploitation forestière, soit de leur caractère d'espaces naturels (Article R 123-8).

Le Point à temps automatique est arrivé

Le 25 mai dernier, la commune d'Ussel a reçu le PATA (Point à temps automatique). Ce matériel bivalent équipé des dernières technologies permettra de restaurer notre voirie (patrimoine de la ville). Deux équipes d'agents municipaux ont été formées sur site par un technicien de la société SECMAIR pendant 2 jours, comme convenu, à la commande de la machine.



Réception du PATA par les élus et le personnel des services techniques

A ce jour, des rénovations de voirie de campagne ont été effectuées par les services municipaux. Les routes vont être traitées en fonction du degré d'urgence. Une équipe d'agents s'emploie activement à préparer les travaux. Afin d'optimiser le coût de l'investissement, le porteur (camion) sera équipé de novembre à avril d'une benne pour le transport, le reste de l'année équipé en PATA.



Développement durable : mise en place de nouvelles actions

Avec la mise en place de l'agenda 21, la commune se devait, pour être en phase avec le volet « environnement / développement durable » d'adapter ses façons de faire en matière d'entretien des espaces naturels et des bords de route. Dans un souci de protection des espèces, deux méthodes ont d'ores et déjà été mises en place par les services communaux : la gestion différenciée des espaces et le fauchage raisonné.

Mise en place d'une gestion différenciée pour l'entretien des sites de Ponty et du Bois de Grammont.

Cette année, pour l'entretien des espaces naturels, le service Pôle Vert a mis en place une démarche de gestion différenciée.



Cette action prend en compte les caractéristiques écologiques et paysagères des sites, leur fréquentation, leur usage... afin d'adapter les interventions d'entretien.

Sur le terrain cela se traduit par la préservation de parcelles non tondues délimitées en périphérie par un espace entretenu ; dans la même optique, sur les zones débroussaillées habituellement en totalité, les fleurs sauvages comme l'aquillée, les silènes ou autres cardamines... seront préservées.

Le but de cette démarche qui rentre dans le cadre du développement durable est de favoriser l'augmentation de la biodiversité, c'est-à-dire la réintroduction d'une flore et faune indigène. Cela permet également de mieux utiliser les ressources humaines, d'optimiser les temps de travaux et de réduire les coûts d'intervention.



Sur les chemins piétonniers, le promeneur ne devra pas s'étonner de rencontrer, ici ou là, quelques « herbes folles » épargnées par les débroussailluses.

Le Fauchage raisonné : comment et pourquoi ?

1 / Le fauchage raisonné est une nouvelle méthode d'entretien des bords de route qui permet de répondre aux besoins des usagers et d'entretenir le domaine public, tout en préservant la biodiversité des milieux.

Cette méthode consiste à :

- relever la hauteur de fauche (de 5 cm à 10 ou 15 cm),
- limiter la largeur de la fauche sur accotement,
- repousser le débroussaillage des fossés et des talus à l'automne afin de permettre la reproduction des espèces vivant sur ces milieux (faune et flore).

2 / Une sécurité garantie

Le choix du fauchage raisonné n'a pas d'incidence sur la sécurité des usagers. Le fauchage des accotements et des zones dangereuses, comme les carrefours est maintenu pour assurer la sécurité.

3 / Un milieu naturel à préserver

Les accotements, talus et fossés constituent de véritables refuges pour la faune et la flore ; ils jouent naturellement leur rôle de corridors biologiques entre les espaces naturels. En limitant les surfaces fauchées et les fréquences de passage, on préserve les habitats naturels et on favorise la reproduction des espèces végétales et animales. Par ailleurs, la flore des bords de route constitue un filtre naturel qui limite le ruissellement de l'eau.

Bon à savoir

Au terme de 3 à 4 semaines, une herbe coupée à 15 cm n'est pas plus haute que celle coupée à 5 cm, les deux poussant dès lors au même rythme. En prime, la floraison réapparaît. Les nombreux essais effectués en France le prouvent.

Moins de casse + d'économies !

Avec un fauchage raisonné, on observe une réduction de l'usure de l'outillage et de la détérioration du matériel (près de 20% de casse en moins). En effet, avec un fauchage bas (coupe à 5 cm), les obstacles (pierres, cailloux...) sont touchés. Avec un fauchage haut (15 cm), les obstacles sont évités et les risques de projections sont éliminés.

En matière d'économie, la consommation de carburant est diminuée de 20%, ce qui, aussi, est bon pour l'environnement !

Centre touristique de Ponty

60 hectares de verdure
à quelques minutes du centre-ville



De nombreuses activités à partager en famille :

baignade avec plage aménagée, pédalos, canotage, kayak, équitation, mini-golf, tennis, randonnées pédestres, VTT, pêche, pétanque, aires de jeux pour enfants, bar-restaurant.



Contacts : service des sports et loisirs de la Ville d'Ussel
05 55 72 16 69 ou 05 55 46 54 50

